



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



académie
Versailles

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Val-d'Oise

Osny, le 15 juin 2020

L'inspectrice d'académie - Directrice académique des services
de l'Education Nationale du Val-d'Oise

A

Mesdames, Messieurs les Maires

Objet : Opération vacances apprenantes

Mesdames, Messieurs les Maires,

Afin que vous puissiez disposer de l'intégralité des informations relatives aux vacances apprenantes, je vous fais part de la mise en œuvre du dispositif.

Des stages de réussite sont mis en place pendant la période des vacances d'été. Ils peuvent être complétés par des activités éducatives et de loisirs proposées par votre commune.

Ils s'adressent aux élèves du CP au CM2 qui ont besoin de renforcer leurs apprentissages en français et en mathématiques.

Assurés par des enseignants volontaires, les stages seront organisés sur une durée de 15 heures, à raison de 3 heures par jour le matin et regrouperont 6 à 10 élèves.

Les stages se dérouleront la semaine du 6 au 10 juillet 2020 et la dernière semaine des vacances d'été, du 24 au 28 août 2020.

L'enseignant sollicite l'accord des familles afin que l'élève puisse bénéficier de ce stage.

A la fin du stage, une évaluation des progrès de l'élève sera communiquée aux familles.

Ces stages qui visent à aider les élèves dans leurs apprentissages sont totalement financés par l'Éducation nationale.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, l'expression de mes sentiments distingués.

Guyène MOUQUET-BURTIN

Inspecteur de l'Éducation nationale
Adjoint à la Directrice académique
Coordonnateur du 1^{er} degré

Affaire suivie par : André Garcia

Téléphone :
01 79 81 21 47

Fax :
01 79 81 20 87

Mél :

Ce.ia95.iena@ac-versailles.fr

Immeuble le Président
2A, avenue des Arpents
95525 CERGY PONTOISE cedex

http : www.ia95.ac-versailles.fr